

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 29 (1921)

Heft: 4

Rubrik: La Xe Conférence internationale des Croix-Rouges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

| | Page | | Page |
|--|------|--|------|
| La X ^e Conférence internationale des Croix-Rouges | 37 | Legs à la Croix-Rouge suisse | 45 |
| Activité internationale de la Croix-Rouge en temps de paix | 38 | Nouvelles de l'activité des sociétés: Genève, Alliance suisse des gardes-malades; Sainte-Croix, samaritains; Sainte-Croix, Croix-Rouge; La Tour-de-Peilz, Croix-Rouge et samaritains; Neuchâtel, Bureau de placement de la Croix-Rouge; Neuchâtel, samaritains | 45 |
| Infirmière et chirurgie (<i>fin</i>) | 43 | | |
| Alliance suisse des samaritains | 44 | | |
| Examens pour gardes-malades | 44 | | |
| Cours de moniteurs pour samaritains, à Vevey | 45 | | |

La X^e Conférence internationale des Croix-Rouges

Conformément aux traditions qui depuis 1863 réunissent périodiquement toutes les sociétés de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge a convoqué la dixième conférence universelle des sociétés de la Croix-Rouge pour le 30 mars, à Genève. Les séances, qui seront publiques, se tiendront dans les bâtiments de l'Université, en principe jusqu'à la date du 7 avril.

Outre les délégués des Croix-Rouges nationales, assisteront à cette conférence les délégués spéciaux des différents gouvernements qui ont accepté l'invitation que leur a adressée le Comité international de participer à cette assemblée. Parmi ceux-ci, représentant le gouvernement britannique, le général Mac Pherson, qui a pris part, en 1906, à la conférence internationale qui a révisé la Convention de Genève.

Un certain nombre de personnalités s'occupant activement des diverses œuvres

de philanthropie internationale ont été invitées à titre consultatif. Ont déjà accepté cette invitation: S. E. Mgr Maglioni, nonce apostolique, à Berne; le Bureau international du travail, qui se fera représenter par trois de ses chefs de service; l'Amirauté britannique, qui enverra deux délégués; l'Ordre des Chevaliers de Malte; l'Union internationale de secours aux enfants; la Ligue des Croix-Rouges; le « Save the Children » et le Conseil international des femmes.

Le programme de la conférence — qui est la première réunissant depuis la guerre les organisations nationales de la Croix-Rouge et les Etats qui ont adhéré à la Convention de Genève — est chargé de nouveaux problèmes à résoudre: questions résultant des expériences de la grande guerre (révision de la Convention de Genève, code du prisonnier de guerre, Croix-Rouge dans la guerre civile); extension de la Croix-Rouge internationale; collaboration

avec les autres œuvres philanthropiques; activité de la Croix-Rouge en temps de paix, etc.

L'importance de cette conférence internationale est donc considérable, puisqu'elle doit non seulement mettre en rapport avec le développement des méthodes de guerre modernes l'œuvre humanitaire destinée à en atténuer les cruautés, mais aussi augmenter la puissance de cette œuvre et en appliquer le bienfait au soulagement des autres grandes causes de souffrance du monde.

* * *

A l'occasion de la X^e Conférence internationale de la Croix-Rouge une exposition, à laquelle prendront part les Croix-Rouges allemande, américaine, autrichienne, bulgare, chinoise, danoise, espagnole, grecque, hollandaise, italienne, japonaise, norvégienne, portugaise, serbe, suédoise, suisse et le Croissant-Rouge ottoman, aura lieu au Palais électoral.

Cette exposition permettra à ces différentes sociétés de la Croix-Rouge d'illustrer devant le public leur activité depuis le commencement de la guerre. Le Comité international de la Croix-Rouge prendra également part à cette exposition.

Elle s'ouvrira le 2 avril et durera environ quinze jours.

La Croix-Rouge américaine espère varier chaque jour la composition de son stand et organiser une exposition digne de son activité.

* * *

La Croix-Rouge suisse sera représentée par cinq délégués, soit son président M. le colonel Bohny, le secrétaire général D^r Ischer, M^{lle} Alice Favre, M. Maurice Dunant et les colonels de Schulthess-Schindler et Neiss, tous membres de la Direction.

Notre société organisera une petite exposition au Palais électoral et donnera très probablement une réception au parc de La Grange.



Activité internationale de la Croix-Rouge en temps de paix

Nous tirons du *Bulletin international* (numéro du 15 février 1921) les lignes qui suivent, extraites d'un article rédigé en vue de la X^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui a lieu actuellement à Genève:

« Le 27 novembre 1918, peu après la signature de l'armistice, le Comité international de la Croix-Rouge s'adressait aux Croix-Rouges et aux gouvernements pour leur faire connaître que la guerre ayant pris fin et un état de paix prolongé paraissant devoir s'ouvrir, la Croix-Rouge devait maintenant se tourner vers les œuvres de la paix d'un intérêt général pour l'humanité.

Nous sommes heureux de voir que ces nouvelles perspectives rencontrent une sym-

pathie générale. Elles sont conformes à l'idée généreuse qui a conduit, il y a cinquante ans, à la fondation de la Croix-Rouge. Si l'on a pu, il y a un demi-siècle, amener les nations à s'entendre, non pour supprimer la guerre, mais pour adoucir en quelques mesures les souffrances qu'entraîne ce terrible fléau, cet accord ne sera-t-il pas plus bienfaisant, on peut même dire plus glorieux, quand il amènera les nations à travailler de concert et sous l'empire d'un sentiment de charité et de confiance mutuelle à remédier à certains maux qui frappent la société humaine tout entière, ou à porter secours à l'un des